

Le maréchal Pétain s'envole d'urgence vers le Maroc

Paris, 16 juillet (de notre rédaction parisienne). — Le gouvernement a décidé l'envoi au Maroc du maréchal Pétain, et la mesure a été jugée assez urgente pour que le généralissime parte immédiatement en avion.

Par la soudaineté de la décision et de l'exécution, ce départ rappelle tout à fait celui de M. Painlevé. Comme lui, il peut être envisagé sous deux angles différents. La décision a un bon côté, en ce sens qu'elle signale la volonté de pousser énergiquement la campagne et de préparer le redressement rapide d'une situation dont il est inutile de dissimuler les difficultés. La mesure est d'autant plus regrettable, en ce sens qu'elle indique, venant si rapidement après le déplacement de M. Painlevé, qu'il reste encore des mesures à prendre pour remettre les choses en ordre au Maroc. Quelles raisons exactes peuvent motiver l'envoi du maréchal Pétain. Examinons des mesures à prendre en temps qu'effectifs et moyens d'action pour venir à bout d'Abdel-Krim ?

Il est inadmissible qu'on soit encore à se poser des questions de ce genre. Alors, l'organisation du commandement ? Nous touchons ici au point sensible.

La question du commandement

On sait dans quelles conditions se pose la question du commandement. Le maréchal Lyautey est le premier à reconnaître qu'il ne peut pas diriger lui-même la campagne du Rif. Il a bien autre chose à faire. Et puis, il a plus de 70 ans, et il a failli mourir l'an dernier.

Son rôle de président général demeure capital, car son prestige et son expérience sont hors de pair. Il importe avant tout, de ne pas porter atteinte à ce prestige et d'utiliser toute cette expérience.

C'est ce que le maréchal Lyautey a demandé. C'est un bras droit, un général capable de diriger les opérations militaires sous sa direction et surtout les moyens que se chef et lui fugeton nécessaires.

Est-ce bien ce qu'on lui a accordé ? Nous avons dû signaler les conditions singulières dans lesquelles est intervenue la nomination du général Nautil.

Les généraux Weygand, Debeney et Guillaumat ont été écartés pour des raisons politiques, ou se sont dérobés parce qu'ils jugeaient qu'on ne leur accordait pas les moyens nécessaires.

Le général Nautil a accepté sans discussion. Et il ne faut pas, certes, lui en faire un reproche.

Mais est-il autrement surprenant qu'avant son entrée en scène, des difficultés qu'on s'est frotté de masquer au lieu de résoudre, reparassent.

Des difficultés

Ces difficultés ressortent du texte même du décret qui a prétendu régler l'organisation du commandement. Les déficiences du système sautent aux yeux.

Tout d'abord, l'Etat-Major de Paris prétend contrôler directement les opérations militaires et même la gestion du maréchal Lyautey.

Le même état-major prétend régler jusqu'à la délimitation de la sphère des opérations.

Au lieu de créer l'unité de commandement, on se prépare à occuper le Maroc en deux, avec tous ses services y compris le plus important de tous, le service des renseignements.

On comprend que ni le maréchal Lyautey, ni le général Nautil, ne puissent s'accommoder d'un pareil régime.

La seule solution logique est de laisser le maréchal Lyautey maître de la situation et le général Nautil, maître des actions. Il suffit de se rappeler ce qui s'est passé à Sébastopol pour voir où conduisent les opérations militaires menées de Paris...

Si le maréchal Pétain va au Maroc pour régler définitivement la question du commandement dans les conditions que nous venons d'indiquer, il peut faire œuvre utile. Il trait, par contre, au devant des pires déboires s'il y allait pour hypothéquer le général Nautil ou pour escamoter le maréchal Lyautey.

S.-B.

Paris, 16 juillet. — C'est à 17 heures précises que le maréchal Pétain a quitté Paris par la gare d'Orsay, pour se rendre à Toulouse d'où il rejoindra le Maroc par la voie des airs.



Les renforts des régiments appelés de France arrivent sur les positions où la prochaine attaque se prépare contre les Rifains. — Un bataillon de zouaves traverse un oued. Phot. Meurisse. Cl. Paris-Centre

Energique en paroles, c'est trop peu

Paris, 16 juillet. — Le gouvernement de M. Painlevé se montre très énergique en paroles contre les communistes. Le malheur est que l'on n'a pas vu encore le moindre acte suivre ces paroles. Ce ne sont pourtant pas les occasions qui manquent.

Une, en particulier, vient de se présenter. Le maire de Clichy s'est permis d'arborer à l'occasion du 14 juillet, en manière d'ornements décoratifs lumineux, sur la mairie de cette localité la faucille et le marteau des Soviets.

Aucune sanction n'a été prise. Il y a pourtant une loi qui permet de suspendre les maires. On s'en est assez servi contre ceux qui ont été accusés de menées soit-disant réactionnaires. Il est au moins surprenant que l'on ne trouve pas l'occasion d'appliquer cette loi aux menées communistes.

LE CONGRES INTERNATIONAL DE MEDICINE

Nancy, 16 juillet. — Le congrès international de médecine qui durera trois jours, s'est ouvert aujourd'hui salle Poirel, devant une très nombreuse assistance.

Au moment où des médecins français et étrangers,

Sur le qual, de nombreuses personnalités du cabinet du maréchal Pétain, etc.

A la portière de son compartiment réservé, le maréchal a expliqué en quelques mots le devoir qui l'attend au Maroc. Coordonner les troupes de renforts qu'on ne cesse d'envoyer là-bas, depuis trois mois.

Celles-ci, a-t-il dit, qui viennent de la métropole, sont débarquées à Casablanca ; celles d'Algérie sont dirigées directement vers la région de Taza. Il s'agit de les utiliser activement. C'est avec pleine confiance que le maréchal Pétain entreprend son voyage de mise au point et d'action.

Il est accompagné jusqu'au Maroc par le général Georges et le colonel Paquin et jusqu'à Toulouse seulement par le colonel Denain.

étaient présentes. Citons le général Debeney, chef d'état-major général de l'armée, le général Maurin, inspecteur général de l'artillerie, le colonel Florès, attaché militaire espagnol, le colonel Vincent, représentant le maréchal Lyautey au conseil supérieur de la guerre, le colonel de Goy, chef de cabinet de M. Laurent-Eynac, un officier du

Les magnifiques citations du 37^e d'Aviation et de son chef, le lieutenant-colonel Cheutin

Paris, 16 juillet. — Le ministre de la guerre vient de conférer la fourragère des théâtres des opérations extérieures au 37^e régiment d'aviation qui a obtenu les citations suivantes à l'ordre des troupes d'occupation du Maroc :

1^o — Sous l'habile et énergique impulsion de son chef, le commandant Cheutin, a rendu depuis sa formation le 1^{er} janvier 1920, des services absolument hors de pair, exécutant pour la préparation des opérations, des reconnaissances particulièrement fructueuses et hardies, en pays dissidents et des bombardements à longue distance des plus efficaces. Ses équipages se sont dépensés sans compter sur tous les théâtres d'opérations du Maroc, pour éclairer et protéger et aider la progression de nos colonnes, faisant en de nombreuses circonstances, l'admiration de tous leurs camarades des autres armes par leur habileté, leur cran et leur esprit de sacrifice.

Grâce au travail acharné de tous et des mécaniciens en particulier, ce beau régiment a pu mener à bien dans les régions montagneuses particulièrement difficiles, toutes les missions qui lui étaient confiées, totalisant en moins de trois ans, 28.000 heures de vol, lançant au cours des bombardements en pays dissidents, 500 tonnes de projectiles, transportant 200 blessés et 26 malades. A perdu 32 pilotes ou observateurs, dont 28 au cours des opérations de guerre.

2^o — Magnifique régiment animé d'un esprit de sacrifice qui sous l'impulsion énergique de son chef, le lieutenant-colonel Cheutin, a pris une large part à la pacification du Maroc. Toujours sur la brèche, ses escadrilles se sont produites sur tous les fronts de la dissidence, avec une activité et un esprit de sacrifice qui ne rebutaient ni le danger ni les difficultés d'un pays de hautes montagnes. Au cours de l'année 1923, les équipages superbement entraînés ont fourni plus de 16.500 heures de vol, lancé plus de 345 tonnes de projectiles, évacué 870 grands blessés, photographié près de 15.000 kilomètres de zone insoumise. Par leur effort soutenu toute l'année, dans les missions les plus diverses, les escadrilles du 37^e ont grandement aidé à la progression des groupes d'opérations et inspiré aux troupes de l'admiration, contribuant ainsi dans une large mesure à l'exaltation de leur moral.

Nous repoussons des attaques Rifaines

Rabat, 16 juillet. — Dans la nuit du 12 au 13 juillet, les postes d'Aïn-Bou-Aissa et de Sidia, ont été violemment attaqués. Les assaillants ont été repoussés. L'ennemi a perdu, le 12, autour de Kelaa, plus de 250 tués ou blessés.

La propagande ennemie reste très active chez les Tzouls et les Branes. On signale de nouvelles infiltrations aux abords de l'Oued Amellil.

Cherbourg, 16 juillet. — Après le débarquement de l'Oise, le cortège suit le tour de la ville richement pavée, pour se rendre à l'hôtel de ville. Sur le parcours, au milieu des acclamations, M. Doumergue s'arrête place du Théâtre, où les petites filles des écoles, pressées loutes en blanc, accueillent par des vivats, l'ancien Napoléon ou d'autres enfants, garçons et filles, chantent la Marseillaise, place de la Fontaine, où un groupe de pêcheurs, revêtus du traditionnel surcot couleur safran, offrent un superbe poisson au président.

La bienvenue est souhaitée à M. Doumergue, à l'hôtel de ville, par le maire et le président de la Chambre de commerce. A la préfecture, la réception est faite par le préfet, le sous-préfet et le président du conseil général. Des discours, très courts, sont prononcés, exprimant la respectueuse sympathie de tous pour le chef de l'Etat.

A 18 h. 15, la réception officielle prend fin et M. Doumergue se repose pendant une heure avant de se rendre au banquet de l'hôtel de ville.

ON RECONDUIT UN INDESIRABLE

Paris, 16 juillet. — Le nommé Karl Siedt, président de la Fédération allemande des anciens combattants et secrétaire général de l'Internationale des anciens combattants, qui prit la parole dans un meeting, a été expulsé ce soir et conduit à la frontière.

L'Amérique entière s'occupe du singe

New-York, 16 juillet. — Pour étrange que cela semble, pour amusant que cela soit, l'Amérique entière ne s'occupe que d'une chose : le singe, ou plus exactement, la descendance de l'homme par rapport au singe.

Il n'est pas jusqu'à l'Initiateur du mouvement de sécheresse aux Etats-Unis, M. Puffyfoot Johnson, « grand prêtre de la prohibition », comme l'appelle un journal, qui n'ait tenté à dire son mot. Interviewé par la « Chicago Tribune », à Londres, où il se trouve en ce moment il a déclaré :

« Personnellement je ne vois pas pourquoi Dieu ne ferait pas un homme d'un singe, tout aussi bien que d'un peu de boue. La grande majorité des « sacs » américains croient à l'évolution et soulèvent M. Scopes. »

Il est des journaux qui s'en prennent violemment à M. Bryan, opposé comme on sait, aux doctrines darwinistes et qui les combat ardemment dans le procès Scopes. C'est ainsi que le « New York World » écrit : « William Jennings Bryan est coupable de trahison spirituelle contre le peuple des Etats-Unis ». Rien de moins !

Mais, M. Bryan a des amis qui le soutiennent. C'est ainsi que deux membres du Congrès : M. Taylor, du Tennessee, et M. Upshaw, de Géorgie, annoncent leur intention de déposer un projet de loi au Congrès, tendant à interdire l'enseignement des doctrines évolutionnistes partout aux Etats-Unis.

PARIS-CENTRE

Régional Quotidien

VINGT CENTIMES

Rédaction, Administration, Publicité : 3, rue du Chemin-de-Fer, NEVERS

DIRECTEUR-REDACTEUR EN CHEF: Abel LAMY

COMPTES CHEQUES POSTAUX: Paris 272-43 — REGISTRE DU COMMERCE N° 57

Dix-septième année. — N° 5.985

ABONNEMENTS:	1923	1924	1925
Nièvre et limitr...	55.00	80.00	16.00
Autres départ....	60.00	82.00	17.00
Union postale....	100.00	62.00	28.00

TELEPHONE: 1-47 & 2-13

M. Doumergue assiste aux manœuvres navales au large de Cherbourg

Cherbourg, 16 juillet. — A 14 h. 30, M. Doumergue, guidé par l'amiral Dumestre, se rend aux chantiers de construction pour y procéder à la pose du premier rivet du Redoutable. Le président de la République s'approche de l'énorme membrure métallique, semblable au squelette d'un océan de la préhistoire. L'opération n'est pas un vain simulacre.

Le rivet, rouge à blanc, est présenté au président qui assure sa mise en place par le jeu d'une manette, placée à l'orifice du couloir d'adduction.

On entend un grésillement. Le rivet est fixé pour toutes les années d'existence du beau navire qui portera le nom de Redoutable.

Le chef d'équipe des mécaniciens adresse à M. Doumergue un petit discours affirmant le dévouement des travailleurs de l'arsenal. M. Doumergue lui serre la main et lui adresse quelques paroles cordiales.

Le président de la République et sa suite immédiate prennent ensuite place sur l'avis Oise, qui les transportera à l'appontage des torpilleurs, tandis que MM. Herriot, Painlevé et Laval, embarquent à bord du sous-marin Pierre-Chaillot pour effectuer une plongée.

Ce sont les torpilleurs Eugène-Roux et Magon, qui ont la mission de transporter le cortège présidentiel en pleine mer, où doit avoir lieu le défilé de l'escadre.

A 4 milles environ de la terre, ils stoppent.

Les bâtiments sont rangés suivant une immense courbe et malgré une légère brume qui s'est abattue au large, on distingue nettement leur silhouette.

Cinq grands bâtiments sont disposés en ligne de file, suivis des contre-torpilleurs, des torpilleurs, des sous-marins et des mouilleurs de mines. Soudain les bâtiments s'ébranlent avec une précision remarquable. La manœuvre s'exécute. Le Provence est en tête du cortège qui virant à l'horizon, vient, en une courbe gracieuse, passer à l'étréme le torpilleur présidentiel.

En arrivant devant celui-ci, chaque navire salue par une bordée de 21 coups. Voici, après le Provence, le Jean-Bart, le Voltaire, le Condorcet et le Courbet, dont on peut lire les noms peints, en lettres d'or, sur la bande arrière.

Les équipages, en tenue blanche de manœuvre, sont placés à la bande et saluent. Voici maintenant une magnifique manœuvre. Simultanément, les cuirassés virent vers la gauche à 90°. Les petits bateaux qui marchent à une allure plus rapide, pourront avoir, de la sorte, le champ libre pour gagner sans embouteillage, le point de dislocation.

Bientôt tous les bâtiments disparaissent dans la brume, traînant derrière eux de longs panaches de fumée.

Le président de la République est de retour à Cherbourg à 17 heures. A son arrivée au quai de la gare maritime, il est reçu par MM. Mahieu, maire et M. Lamory, préfet de la Manche, assistés de M. Grégoire, sous-préfet de Cherbourg et du général commandant le corps d'armée.

Cherbourg, 16 juillet. — Après le débarquement de l'Oise, le cortège suit le tour de la ville richement pavée, pour se rendre à l'hôtel de ville. Sur le parcours, au milieu des acclamations, M. Doumergue s'arrête place du Théâtre, où les petites filles des écoles, pressées loutes en blanc, accueillent par des vivats, l'ancien Napoléon ou d'autres enfants, garçons et filles, chantent la Marseillaise, place de la Fontaine, où un groupe de pêcheurs, revêtus du traditionnel surcot couleur safran, offrent un superbe poisson au président.

La bienvenue est souhaitée à M. Doumergue, à l'hôtel de ville, par le maire et le président de la Chambre de commerce. A la préfecture, la réception est faite par le préfet, le sous-préfet et le président du conseil général. Des discours, très courts, sont prononcés, exprimant la respectueuse sympathie de tous pour le chef de l'Etat.

A 18 h. 15, la réception officielle prend fin et M. Doumergue se repose pendant une heure avant de se rendre au banquet de l'hôtel de ville.

ON RECONDUIT UN INDESIRABLE

Paris, 16 juillet. — Le nommé Karl Siedt, président de la Fédération allemande des anciens combattants et secrétaire général de l'Internationale des anciens combattants, qui prit la parole dans un meeting, a été expulsé ce soir et conduit à la frontière.

L'Amérique entière s'occupe du singe

New-York, 16 juillet. — Pour étrange que cela semble, pour amusant que cela soit, l'Amérique entière ne s'occupe que d'une chose : le singe, ou plus exactement, la descendance de l'homme par rapport au singe.

Il n'est pas jusqu'à l'Initiateur du mouvement de sécheresse aux Etats-Unis, M. Puffyfoot Johnson, « grand prêtre de la prohibition », comme l'appelle un journal, qui n'ait tenté à dire son mot. Interviewé par la « Chicago Tribune », à Londres, où il se trouve en ce moment il a déclaré :

« Personnellement je ne vois pas pourquoi Dieu ne ferait pas un homme d'un singe, tout aussi bien que d'un peu de boue. La grande majorité des « sacs » américains croient à l'évolution et soulèvent M. Scopes. »

Il est des journaux qui s'en prennent violemment à M. Bryan, opposé comme on sait, aux doctrines darwinistes et qui les combat ardemment dans le procès Scopes. C'est ainsi que le « New York World » écrit : « William Jennings Bryan est coupable de trahison spirituelle contre le peuple des Etats-Unis ». Rien de moins !

Mais, M. Bryan a des amis qui le soutiennent. C'est ainsi que deux membres du Congrès : M. Taylor, du Tennessee, et M. Upshaw, de Géorgie, annoncent leur intention de déposer un projet de loi au Congrès, tendant à interdire l'enseignement des doctrines évolutionnistes partout aux Etats-Unis.

« SED VIGTA CATONI »

M. Charles Maurras réclame la stricte application de la loi le tribunal remet à aujourd'hui le prononcé du jugement

Paris, 16 juillet. — M. Charles Maurras comparait aujourd'hui devant la 10^e chambre correctionnelle, présidée par M. Torrel.

Il s'agit de la poursuite pour menaces sous condition, motivée par la lettre de M. Maurras à M. Schrameck, ministre de l'Intérieur, publiée dans l'Action Française du 9 juin et envoyée le même jour, écrite de la main de M. Maurras, au ministre de l'Intérieur.

On se rappelle que le directeur de l'Action Française accusait M. Schrameck de préparer le massacre des patriotes, en s'attachant à désarmer ceux-ci, au bénéfice des communistes.

Il affirmait qu'il tenait pour responsable de tout mouvement communiste qui aurait pu répandre le sang des patriotes.

Un point de droit

M. de Roux a demandé au tribunal de se déclarer incompétent, s'agissant, a-t-il dit, d'une provocation au meurtre, laquelle relève de la Cour d'Assises. Il consent que les conditions du délit de menaces sous condition se trouvent également réunies dans l'article, mais il rappelle les règles de droit devant lesquelles dans le cas de cumul de deux infractions, celle qui entraîne compétence de la juridiction la plus haute doit déterminer la compétence.

La lettre de M. Charles Maurras dit l'avocat ne constitue pas une menace véritable. En tout cas elle est aussi une invitation, un ordre à exécuter sous certaines conditions de légitime défense, contre des actes de M. Schrameck, et notamment pour effectuer le désarmement des patriotes.

M. le substitut Siramy demandé au tribunal de joindre l'incident au fond.

Pour apprécier le caractère véritable de l'infraction, il est indispensable que le tribunal examine le fond même de l'affaire.

Une noble déclaration de Maurras

M. Maurras fait une brève déclaration à la suite des conclusions du ministère public — En réclamant la cour d'assises, je ne fais pas un acte de foi dans la justice du peuple. Il y a eu en cour d'assises des acquittements scandaleux ; il peut y avoir aussi des condamnations scandaleuses. Mais j'ai droit à la protection et à la sauvegarde de la loi dans toutes ses nuances. C'est pour cela que je m'en suis rapporté à mon avocat et je m'associe aux arguments de mon éloquent plaideur.

Le tribunal se retire alors pour délibérer. Après une demi-heure, il rend son jugement qui accueille la thèse du ministère public.

M. le président annonce ensuite que les débats vont se poursuivre.

M. Maurras déclare alors faire défaut et il se retire.

M. le substitut Siramy requiert une application sévère de la loi.

Le tribunal renvoie à demain pour le prononcé du jugement.

L'enquête de M. Laugier sur l'assassinat de Philippe Daudet est terminée

Paris, 16 juillet. — Le conseiller Laugier a entendu cet après-midi M. Hennequin, un curieux qui, le 24 novembre 1923 assista à la surveillance exécutée autour de la librairie Le Flaoutier.

M. Colombo, commissaire à la sûreté générale avait déclaré qu'il avait un moment quitté son poste pour traverser le boulevard Beaumarchais et venir interpellé ce curieux.

M. Hennequin affirme qu'il ne se trouvait pas de l'autre côté du boulevard, mais sur le trottoir même devant la librairie au moment où quelqu'un vint lui demander son identité.

Vers la fin de l'après-midi, M. Laugier s'est rendu auprès de M. le Premier Président Paul André, et lui a annoncé que l'enquête était terminée.

Il resta toutefois à recevoir la déposition qui a été demandée par commission rogatoire télégraphique d'un avocat de Nantes. Cet avocat a déclaré avoir reçu des confidences d'un avocat de Nantes. Cet avocat a déclaré avoir reçu des confidences relatives aux circonstances dans lesquelles Philippe Daudet aurait été mortellement blessé par des inspecteurs de la surveillance.

Rappelons que le supplément d'enquête effectué par M. Laugier, a débuté le 12 février.

Le nouveau dossier réunit 220 pièces qui viennent s'ajouter à 1.050 constituant le dossier de la première information menée par M. Barnaud, juge d'instruction. Le total des frais est passé de 12.000 à 14.500 francs.

Après règlement du dossier, celui-ci sera transmis à M. l'avocat général Sevestre, qui sur délégation de M. le Premier Président, rédigera le réquisitoire définitif.

On ne peut dire actuellement si l'ordonnance qui terminera officiellement l'enquête sera rendue ce mois-ci.

Un incendie menace de carboniser le conseil municipal

Blois, 16 juillet. — Hier, vers 16 heures, un incendie s'est déclaré à la mairie de Dange, alors que le maire et le conseil municipal étaient en séance.

Le bâtiment municipal a été presque complètement détruit.

Les causes du sinistre sont encore inconnues. Les dégâts sont importants.

POIGNARDE EN VOULANT METTRE FIN A UNE RIXE

Versailles, 16 juillet. — En voulant séparer des soldats qui se battaient sur le parc d'aviation militaire de Villacoublay, le soldat Girard, 21 ans, a été blessé de deux coups de couteau, l'un dans la région du cœur et l'autre au visage.

Transporté à l'hôpital militaire, il est mort en arrivant.

Le meurtrier, le soldat Voudon, a été arrêté et mis à la disposition de l'autorité militaire.

Miss Harrison n'a pu franchir la Manche à la nage

Mais elle n'en désespère pas

Calais, 16 juillet. — C'est à 13 h. 28, soit après 8 h. 50 de nage, que Miss Harrison abandonna sa tentative de traverser la Manche.

Elle avait couvert 15 milles environ et n'était plus qu'à 5 milles de Douvres.

La première partie de sa tentative s'était effectuée le mieux possible.

Très gaie et ayant l'espoir de vaincre, elle nagea régulièrement à raison de 26 à 28 brasses à la minute.

Elle parut vers 13 heures donner quelques signes de fatigue, mais soudain au moment où elle allait boire un peu de bouillon, au moyen d'un ibibron que son entraîneur lui tendait, elle cessa de nager et se mit à couler à pic.

Le nageur Destré plongea immédiatement et eut le temps de la saisir par les cheveux et le maillot.

Elle fut remontée à bord de l'« Alsace » où les soins pressés de son père et de sa mère ne tardèrent pas à la ramener. On croit qu'elle fut tout à coup paralysée par une congestion résultant de l'immersion prolongée dans l'eau dont la température ne dépassait pas 12°.

Miss Harrison a déclaré qu'elle recommencerait prochainement. Son manager, Burgess, qui on le sait réussit pour son compte le remarquable exploit de la traversée de la Manche, estime qu'elle peut réussir.

Selon lui, la nageuse américaine aurait pu, dès aujourd'hui, mener à bien sa tentative, si elle était partie deux heures plus tôt.

Pivolo gagne la coupe Michelin

Paris, 16 juillet. — La commission sportive du Flauto-Club de France a homologué dans sa séance d'hier, l'attribution de la coupe Michelin 1924-1925 en faveur de Pivolo d'Oisy et lui a attribué la réplique en bronze de l'objet d'art, œuvre de M. Moreau-Vauthier, ainsi qu'une prime annuelle de 20.000 francs pour sa performance du 10 juin au cours de laquelle il a couvert les 2.832 kilomètres du parcours en 15 heures 5 m. 45 s. 4/5, soit à la vitesse horaire commerciale de 187 kil. 177.

Le péril allemand et les effroyables possibilités de la guerre chimique

« La destruction d'une ville comme Paris est dans le domaine des réalisations »

Il y a un peu plus d'un an, à la suite d'un accident survenu au laboratoire militaire de Dresde, et qui avait coûté la vie à sept Allemands, notre collaborateur Avicenne, (dont le pseudonyme marque une très distinguée personnalité du monde scientifique), avait dans les colonnes de Paris-Centre, traité de la guerre chimique et de ses effroyables possibilités.

Paris-Centre, toujours bien informé, se trouvait, une fois de plus, à l'avant-garde des préoccupations nationales... on pourrait dire : mondiales.

Une enquête menée par la Société des Nations devant, quelque temps après, confirmer, d'une façon officielle, les savantes déductions tirées de l'« accident » de Dresde par notre collaborateur et ami Avicenne.

La question est si bien à l'ordre du jour, que diverses revues lui ont récemment consacré d'importants articles.

Sous ce titre *Reverrons-nous la guerre ?* M. Henry Ruffin expose en ce moment, dans la *Revue Hebdomadaire*, les risques que suspendent sur nos têtes — et de quelle angoissante façon — des dangers que le plus noble idéalisme est, hélas ! vain à conjurer.

Sur quatorze experts auquel s'est adressée la Société des Nations, huit seulement ont répondu et trois de ces huit ont traité plus spécialement de la guerre bactériologique que de la guerre chimique proprement dite.

« Un d'eux, un Américain, le professeur Cannon, de l'Université de Harvard examina à cette occasion, dans un rapport, la possibilité d'une attaque de Paris au moyen des gaz. »

« La quantité de phosgène (oxychlorure de carbone) nécessaire pour rendre mortelle pendant la durée d'une demi-heure, l'atmosphère d'une cité importante, est en effet relativement minime, écrit l'éminent expert. »

« Ainsi, pour une agglomération d'une étendue de 10.000 hectares, superficie qui est au peu près celle de Paris, il suffirait de 2 tonnes de cette substance toxique, diluée sur une hauteur de 2 mètres, pour atteindre le résultat cherché. L'obtention de ce dernier implique, il est vrai, la réalisation simultanée d'un certain nombre de conditions. Parmi les principales se citent : la répartition suffisamment uniforme, un sol peu tourmenté, etc. »

« Il n'est que trop visible que ces conditions seront en général remplies ou aisées à remplir. Les rues, en canalisant l'air infecté, empêcheront sa trop rapide dilution dans l'atmosphère. Par contre, et en supposant que le phosgène soit lancé par des avions, l'efficacité d'un tel bombardement serait vraisemblablement diminuée par la chute des réservoirs de gaz sur les toits des immeubles et dans les grands espaces vides. D'autre part, il convient de tenir compte du poids mort afférent à l'enveloppe des réservoirs. »

« Admettons qu'il soit de 3 tonnes pour les 2 tonnes de phosgène employées : le poids total serait alors de 5 tonnes. »

« Etant donné la capacité de transport des plus grands avions construits ou profes-

« D'autre part, les services de renseignements des alliés nous avaient révélés dès la fin de la guerre, qu'un plan allemand de destruction de Paris par les gaz venait d'être mis au point par les chimistes des empires centraux. »

« D'après ce plan, une première vague d'avions, devait, à l'aide de petites bombes chargées de phosphore, allumer dans tout Paris des incendies dont l'eau n'aurait pu avoir raison. Une deuxième, une troisième vague d'avions devait atteindre les points vitaux de Paris avec de plus grosses bombes. »

« On voit combien il importe que notre contrôle sur l'aviation et l'industrie allemand

Telle est l'évidence du danger que M. B. donne, député socialiste, rapporteur du budget des poudres, laisse, à ce sujet, échapper le plus tragique des aveux :

« Dans le moment présent nous ne sommes pas chimiquement outillés pour inspirer à un agresseur éventuel une crainte salutaire. Notre organisation scientifique de paix n'est pas faite pour empêcher l'Allemagne de nous faire la guerre. »

Ainsi donc, après les experts consultés par le S. D. N., après ce savant patriote et désintéressé, c'est M. Charles Mourou, voici qu'à son tour, un des plus farouches adversaires des français nationaux est obligé de rendre hommage à la clairvoyance avec laquelle ils ont, les premiers, discerné le péril de la guerre chimique.

« Si l'on était autrement, — comme le crime porte toujours en soi son châtiment, — l'assassinat de la plus belle capitale du monde, pourrait suivre de près l'assassinat des plus naïves des illusions. »

M. C. W.

Un odieux sacrilège communiste

Roanne, 16 juillet. — Au cours des fêtes du 14 juillet, à Saint-Jodard, trois communistes ont pris à partie une société de gymnastique qui défilait dans les rues de la ville. Après avoir malmené quelques jeunes gens ils arrachèrent des mains du porte-drapeau le fanion de la société qu'ils déchirèrent. Puis ils se rendirent devant le monument aux morts de la guerre où ils se livrèrent à une odieuse manifestation, à l'instar jusqu'à soulever ce monument en le recouvrant d'excréments. Profondément indigné de cette déshonorante attitude, le conseil municipal s'est réuni le soir même en séance extraordinaire pour protester avec véhémence contre la profanation du monument aux morts.

Revue de la Presse

LE CAPITAL NATIONAL ET LE CAPITAL KRIMINEL

Le Figaro (François Coty) : La guerre extérieure que nos ennemis ont déclarée pour nous attirer dans leur sonnet, elle avait resserré les liens de la famille française, et ce que nous avions perdu en ressources matérielles, nous l'avions regagné en solidarité. C'est donc la guerre civile qu'il nous faut maintenant nous défendre sous un autre aspect, dans le même dessein.

On n'a pas empiété notre territoire, on n'a pas envahi une partie de nos hommes, on veut réduire les autres en esclavage, on veut empêcher de ce qui nous restait de capital et de crédit.

Les mots « Capital, Capitaliste, Capitalisme » deviennent une formule magique, une incantation pour maudire tout ce qui n'est pas soi-même.

Les travailleurs de France, qui se vantent de penser librement, peuvent-ils être égarés par cette sorcellerie païenne ? Ne savent-ils pas que le capital est le combustible précieux qui alimente chaque jour le foyer de l'activité nationale ? Que les crises de la production, le chômage, la vie chère, coïncident nécessairement avec la disparition ou la raréfaction du capital ?

Ne sont-ils pas capables de distinguer entre le capital que ses détenteurs mettent au service de l'intelligence et du travail, et le capital que spéculateurs manouvriers pour affamer les peuples, pour asservir les Etats ?

Ne voient-ils pas que le premier, le capital honnête et fécond, se trouve en France, dans les ateliers de la fiscalité, tandis que le second, le capital criminel, échappe miraculeusement à ses tentatives ?

Tant que le capital honnête et fécond pourra jouer son rôle, les travailleurs seront assurés de vivre décemment, quelles que soient les circonstances. Mais, s'il déserte, s'il émigre, le capitaliste et le chef d'industrie le suivront ; ils chercheront un refuge dans les pays qui les sollicitent, où leur promettront mille avantages avec la pleine sécurité. Alors que deviendra le salariaire français dans un pays où le capital dirigeant ? Il connaîtra la faim, comme l'ouvrier russe en pays bolchevique ; ou n'est plus huit heures de travail, mais quatre, qu'on exigera de lui ; et il sera mitraillé s'il n'est pas content.

La Russie des Soviets l'a traqué, le capital ; elle les a tués ou chassés, les capitalistes ! Maintenant, ses maîtres communistes font un appel désespéré aux « Banques bourgeoises », au capital et aux capitalistes étrangers, ils restaurent les méthodes capitalistes dans l'industrie et le commerce ; ils confessent que leur cynisme ne peuvent rien contre les lois économiques ; ils capitulent. Mais avant de capituler ils ont fait vingt millions de Russes, ils ont mis à feu et à sang des millions de créatures humaines un supplice infernal, ils ont ramené le plus grand empire de la terre à la sauvagerie des âges primitifs.

Voilà le sort qui nous attend, si le travailleur français acceptait ce que subit le moujik.

TANT QU'IL S'AGISSAIT DE SE PARTAGER DES SUCCES, DES SIEGES

La Lanterne (Félix Hautefort) : Faut-il pleurer la fin du Cartel ? Ceux-là seuls qui avaient l'illusion chevillée dans la cervelle pouvaient imaginer que cette coalition occasionnelle pouvait prétendre à l'éternité.

Tant qu'il s'agit de faire face à l'ennemi de droite, en se partageant des succès et des sièges, tout fut au mieux. Mais dès qu'il fut question de programme, il devint manifeste que radicaux et socialistes ne pouvaient poursuivre le même but.

LES HAUTES INCOMPÉTENCES

L'Echo de Paris (H. de K.) : On lit dans l'Indépendance d'Eure-et-Loire du 9 juillet, journal de M. Viollette, gouverneur général de l'Algérie :

« M. Maurice Viollette, député, président du conseil général, sera à la disposition des personnes qui désireraient lui parler, le jeudi 16 juillet dans l'un des bureaux de l'Indépendance, 41, 43, rue des Changes, à Chartres. Comment ? A cette heure, M. le gouverneur général de l'Algérie est en France ? »

M. le gouverneur général de l'Algérie est en France quand la guerre est aux portes de l'Algérie, quand les Riffains assaillent vers Taza les communications algéro-marocaines, quand l'Algérie est sans tous les esprits musulmans, — en Algérie comme ailleurs — quand le communisme lève une redoutable émeute dans son pays de travail ?

M. le gouverneur général de l'Algérie est en France, qui parade dans les couloirs de la Chambre, qui fait sa petite réclame personnelle, qui chipele, qui papote, qui se fait applaudir ?

M. le gouverneur général de l'Algérie est en France qui se met jusqu'au cou à sa petite cuisine, à sa petite cuisine cantonale...

VOTEZ A GAUCHE ET CONSOLEZ-VOUS MAIS PAYEZ

L'Œuvre : A partir d'aujourd'hui affranchissez vos lettres à 0,30 Et dit-vous, pour vous consoler, que c'est le moyen d'affranchir le franc.

L'AVENIR DU REGIME PARLEMENTAIRE

Le Quotidien : Le passé est le passé. Mais octobre sera bien un jour où nous nous battrons.

HEURE

Une de nos garnisons a-t-elle dû se rendre aux Riffains ?

Fez, 16 juillet (de notre correspondant particulier). — Le bruit court, et je vous le fais connaître sous toutes réserves, car on nous l'a fait connaître sans confirmation officielle, que la garnison du poste de Rhihana, à 22 kilomètres au nord-est d'Ouezzan, avait, à bout de force et de munitions, été contrainte de se rendre aux Riffains.

Je vous avais indiqué, dans ma dernière correspondance, que, par suite du prélevement sur ses effectifs, en vue d'opérations sur d'autres points du front, le groupe De-frère n'avait pu remplir le poste de Rhihana, comme il l'avait fait pour ceux de Brickia, de Oued Allah. Le commandement avait donc été contraint de prélever sur les occupants du poste qu'il était impossible de venir à leur secours.

La garnison composée de trois officiers, une dizaine de Français et cinquante Sénégalais, avait, dit-on, été amenée en captivité à Chechaouen, où elle serait arrivée samedi dernier.

Ces précisions que l'on colporte officieusement, et qui, d'ailleurs, n'ont aucune valeur officielle, nous ont été fournies par un officier de l'insurrection actuelle — et heureusement momentanément, on le sait aujourd'hui — des effectifs dont dispose le commandement.

LA GUERRE CIVILE EN CHINE

Pékin, 16 juillet. — La province chinoise de Tchouen est de nouveau troublée par la guerre civile. Le général Yang-Sen est aux prises avec des chefs rivaux dans les environs de Cheng-King. D'autre part les forces de la province de Houan ont des succès dans le Kiang-Si et avancent en direction de Stan-Fin où l'on s'attend à un combat.

L'humanité

Mais le Cartel, lui, continuera-t-il ? La forme ou non, nous ne le vimes pendant le ministère Herriot, et c'est probable. Mais, je l'ai dit et le redis : Les socialistes ne lâcheront pas l'alliance avec les radicaux. Même si le rétablissement du scrutin d'arrondissement opposé dans un régime si singulier, l'adhésion des représentants de l'un et de l'autre parti, une entente générale sera maintenue.

QUAND VOUDRONS-NOUS EN SORTIR ?

Le Nouveau Siècle (Hubert Bourgois) : A dix ans de distance, l'histoire recommence. L'histoire est pauvre, comme le monde est petit.

Les questions n'ont pas varié, ni les procédés de la personne, que ce soit l'histoire ou l'actualité. L'histoire est pauvre, comme le monde est petit.

L'Eclair

Voilà que nous faisons nos classes ! On les a trompés point en effet, et du moins, les lauriers n'ont pas été la première moitié ; c'est à une paix de la « tafia » que nous mèneront, tout droit, les étonnantes négociations de M. Malvy (qui, évidemment, ne sait pas son histoire) et cette paix durera moins encore que la première ; car les secours qu'Alfred Krim reçoit de l'étranger — les germano-russes ne plaignent ni leur peine, ni leur or, ni leurs hommes — sont intrinsèquement plus importants que ceux qui parvenaient en 1890 à Abd el Kader ; il ne faudra ni deux ans, ni dix-huit mois, ni même un an pour que le Maroc soit à nouveau en feu !

Ce jour-là, quand pour la deuxième fois en France, les bandes ruffines descendront à marches forcées de leurs montagnes, quand elles franchiront cet Ouergha que nous allons, visiblement leur abandonner, M. Malvy pourra répéter en toute confiance, mais à l'adresse de vers Rabat, Léon Blum et Renaudet se battre la poitrine en rappelant leur Abd el Krim au respect de la loi jurée. J. Pau-Boncour, dans un improvisation fongueuse et très équilibrée, nous fait entendre que nous ne pouvons pas nous attendre à ce que nous ne donnerons pas cher de Fez, Ni du Maroc. Ni de notre Afrique du Nord.

LE RESULTAT DU GLISSEMENT A GAUCHE DE LA PART DES PARTIS LIBERAUX

L'Action Française (Maurice Pujo) : Au point où nous en sommes, après le scandale d'Angers, une seule chose peut arrêter le glissement à gauche des libéraux, rendre plus difficiles leurs conjonctions avec les radicaux anticléricals et anticatholiques, les ramener enfin à l'union à droite sans laquelle le pays ne pourra être sauvé, c'est de ne pas les suivre, de nous arrêter net, c'est de leur faire payer leurs abandons et leurs trahisons, c'est de leur montrer que, s'ils cherchent des voix à gauche, ils en perdront davantage à droite. Les obligations et les menaces ne suffiraient pas, car ils sont persuadés que nous leur devons nos suffrages ; il faut l'acte et le fait. Ils ne seront satisfaits que par l'annulation du scrutin. C'est de cette manière seulement qu'ils s'apercevront que nous existons et que nous comptons.

C'est à cette démonstration nécessaire que nous engageons nos amis. Mais il faut qu'elle soit faite sans faiblesse et avec ensemble si nous voulons qu'elle soit opérante, si nous voulons qu'aux élections futures on nous prenne en considération, qu'on vienne nous demander la paix et pour notre concours, nous offrir les conditions et les gages auxquels nous avons droit. Ce résultat vaut bien quelques sacrifices locaux.

Après la prise de Rome par les soldats de Victor-Emmanuel les colonies italiennes furent prises l'ordre de ne pas voter. Pendant 30 ans, ne prenant pas part aux scrutins, ils constituèrent une masse silencieuse et inquiétante pour le nouveau régime qui craignait toujours que, un jour, ils ne se révoltent, qu'ils ne détruisent l'équilibre politique existant. Cette crainte fut le principe des menagements et du respect dont, pendant cette période, ces catholiques bénéficièrent.

Nous n'avons jamais cru au jeu électoral. Lorsque nous avons utilisé ce moyen légal, nous ne poursuivions pas la chimère de rendre le bulletin de vote de toutes les mains, selon un système qui n'est que le moyen de rendre l'efficacité de cette arme désirable. A certains moments, il a pu convenir de l'utiliser au profit de tel ou tel ; d'ailleurs, nous ne le rendrions efficace qu'en le détruisant.

Les libéraux, dont nous parlent les libéraux, déjà au abois, ne serait, dans la circonstance, qu'une coupable faiblesse. Votez pour le candidat d'Action Française lorsqu'il y a un seul de nos libéraux ou abstenez-vous ; si c'est le vrai devoir, le devoir national.

LES TROUBLES DU CIELESTE EMPIRE

Tra-t-on à une conférence internationale sur la question Chinoise ?

Londres, 16 juillet. — La nouvelle donnée par M. John Mac Murray, nouvel ambassadeur des Etats-Unis en Chine, dans les discours prononcés à l'occasion de la remise de ses lettres de créance, nouvelle d'après laquelle les puissances se réuniraient probablement en conférence à Pékin, au mois de décembre prochain, laisse sceptique l'opinion anglaise. Il reste toujours que l'ensemble de l'opinion publique et le gouvernement de Londres, lui-même n'ont aucune hâte de se rendre à une conférence dans laquelle ils devront abandonner tout ou partie de leurs droits d'extra-territorialité en Chine.

Cette attitude est imitée par le Japon d'où l'on mandait hier encore, que le ministre des Affaires Etrangères, baron Chidehara, déclarait qu'il ne croit pas à la nécessité d'une conférence chinoise proposée par les Etats-Unis.

A Londres comme à Tokio, on est d'avis que la question de la révision plus ou moins complète des droits des puissances étrangères en Chine, peut être réglée par des négociations de la nature de celles qui se développent en ce moment entre le corps consulaire et le conseil municipal de Shanghai.

Il n'est pas à dire que l'on n'ait pas, extérieurement, le moins d'être parfaitement partisan de la conférence suggérée par les Etats-Unis, cet afin de ne point trop indisposer le gouvernement de Washington. Mais les altérations que l'on mettra à répondre aux suggestions plus ou moins pressantes de l'Amérique à cet égard démontreront à eux seuls le peu d'empressement que l'on a de se rendre à la conférence envisagée.

Une certaine mauvaise humeur transparait dans la presse conservatrice du fait que la France, ou tout au moins le représentant de la France à Pékin, ne montre pas suffisamment d'énergie vis à vis du gouvernement chinois et s'efforcera, prétend-on, de ménager la popularité française en Chine, au détriment de la communauté d'action avec l'Angleterre.

Un rapide en détresse

Dijon, 16 juillet. — Pris de la gare de Verrey, à 3 heures du matin, le train rapide n° 614 venant d'Orléans, par Bourg-Saint-Maurice, est resté en détresse par suite de la rupture du bandage d'une roue du tender, qui amena le déraillement de la locomotive.

Des secours rapides ont été envoyés mais le service de pilotes étant établi sur une seule voie, quatorze trains rapides et express bloqués derrière le train 614, ont dû subir des retards variant de 2 à 4 heures. On n'a à déplorer aucun accident de personne.

UNE CARAVANE DISPARAIT DANS LA MONTAGNE

Paris, 16 juillet. — Une caravane de cinq baigneurs, partie mardi dernier de Barèges, pour excursion dans la région du Lac Bleu, a disparu. Toutes les recherches opérées pour retrouver les baigneurs sont restées sans résultat. On suppose que, trompés par le brouillard, les malheureux se sont engagés dans les sentiers et perdus dans la montagne.

ILS AVAIENT VOLE DES VALISES

Nice, 16 juillet. — Le 10 juillet, le commissaire spécial de la Gare arrêtait Max Laurent, employé d'hôtel et Roger Orango, pour vols de valises à l'arrivée des trains express. Ce dernier se disait courtier et possédait des cartes de visite au nom de Charles Michelet, matador français à Marseille. L'enquête ouverte a permis de découvrir deux affaires d'escroquerie à l'actif d'Orango qui se faisait expédier des colis en gare de Nice et les faisait voler par son complice, Orango portait ensuite plainte contre la compagnie qui paya une somme de 900 fr., valeur déclarée pour une caisse de nœuds, dérobée en gare. Dans ces conditions, Orango eut la caisse et l'argent.

De plus, cet individu s'était fait imprimer des listes de souscription en faveur de l'œuvre pour les blessés du Pounon de France, placée sous la présidence du maréchal Foch, avec siège social à Paris. Il déposait ces listes dans les hôtels et restaurants avec une affiche annonçant qu'une collecte serait faite au cours du dîner, pour les malheureux blessés.

La police recherche dans les hôtels l'acquéreur qui a pu être réservé à ces listes de souscription ainsi qu'aux collectes faites par Orango, qui avait pris, pour commettre son escroquerie, le nom de René de Baegmond.

L'escroq était de plus porteur d'une lettre d'introduction avec plusieurs cachets. L'interlocuteur, ainsi qu'une dame Villermont, demeurés jusqu'à présent introuvables, à effectuer les quêtes en question.

La femme du pseudo-marquis de Champaubert est mise en liberté

Saint-Malo, 16 juillet. — Georgette Misery, femme de l'escroc Passal, vient de bénéficier d'une ordonnance de mise en liberté provisoire, à la suite de l'interment du pseudo marquis de Champaubert, à l'asile d'aliénés de Rennes.

Elle quittera l'Hôtel-Dieu samedi et se rendra vraisemblablement à Dinan où habite sa sœur.

Il sera statué ultérieurement sur le sort de Gisèle de Gisors, l'amie de Passal, en prison préventive depuis onze mois.

On arrête l'agresseur du bijoutier de Reims

Versailles, 16 juillet. — M. Belmadier, commissaire à la première brigade mobile, et l'inspecteur Sarre, viennent d'arrêter à Paris, un des membres de la bande des Polonais, nommé Pistucowski, dit Cronck, 35 ans, peintre.

Cet individu avait, en compagnie de son compatriote Waldek, tiré des coups de revolver sur M. Noze, bijoutier à Reims, qui les avait surpris au moment où ils essayaient de cambrioler sa bijouterie.

M. Noze, heureusement, ne fut pas atteint par les projectiles.

Pistucowski a été mis à la disposition de M. Lacombitz, juge d'instruction à Paris.

IL TUE SON AMIE ET SE SUICIDE

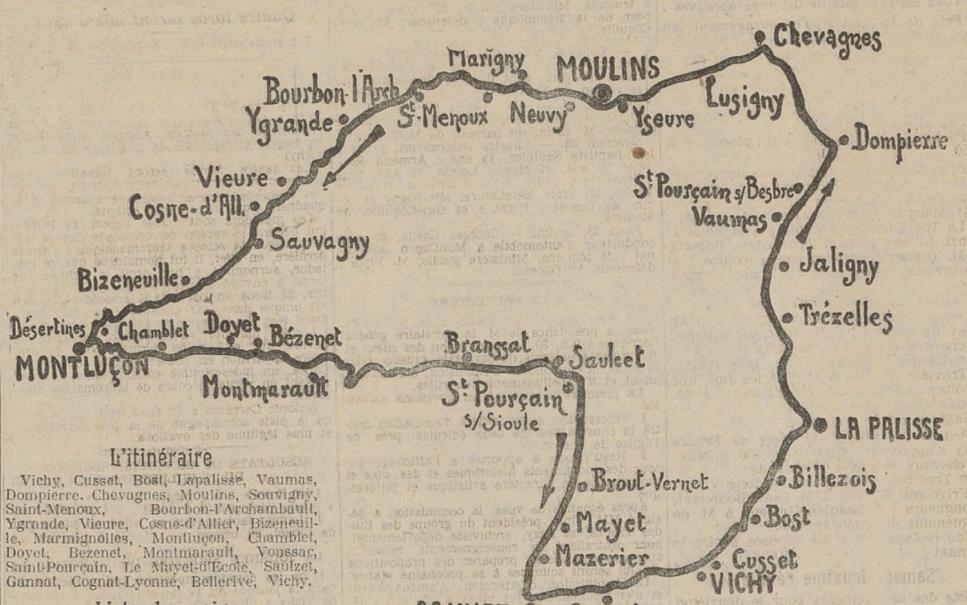
Metz, 16 juillet. — A Esch-sur-Zette, l'Allemand Osnovato Xavéri, 22 ans, pour une cause encore obscure a tué son amie Joséphine Bour, femme Krémer, divorcée, 21 ans, d'une balle au cœur.

Il s'est ensuite suicidé d'un coup de feu dans le poumon.

Le Circuit de l'Allier

ORGANISÉ PAR "PARIS-CENTRE" ET L'UNION CYCLISTE VICHYSOISE

SE DISPUTERA APRES-DEMAIN PROCHAIN



Foires de la semaine

Aujourd'hui VENDREDI
Allier. — Saint-Germain-des-Fossés.
Cher. — Ligneris.
Nièvre. — Arleu.
Puy-de-Dôme. — Blot-l'Eglise, Montel-de-Gelat, Randan.

Marché de la Villette

Gros bétail ; on cote à la livre nette : bœufs extra-normands, 4,40 à 4,60. Extra des autres bonnes races 4 fr. à 4,40. Bœufs blancs charolais, nivernais, bourbonnais, (arrichons) extra 4,40 à 4,60. Marchandises communes 3,85 à 4,10. Gispesses charolaises extra 4,40 à 4,70. D'ordinaire 4,20 à 4,40. Vaches 3,30 à 4,30. Traireux 3,50 à 4,50.

LA HERNIE ET TOUTES AFFECTIONS DE L'ABDOMEN

CONTRE les Appareils et Ceintures A CLAVERIE
modèles brevetés et exclusifs, garantis exécutés strictement SUR MESURE POUR CHAQUE CAS.

Rentes Viagères

AUX TAUX TRES AVANTAGEUX DES DERNIERS TARIFS AUTORISES
La Compagnie d'Assurances Générales sur la Vie, pour une somme de 10.000 fr. qui lui est versée, donne actuellement :

OUVRIERS COIFFEURS

M. CAUZARD, coiffeur, rue du Pont-Cizeau, Nevers, 26.673
ON OFFRE
HOMME de cour, bon soldat, engraissement, demande place, libre de suite.

GENS DE MAISON

ON DEMANDE
CUISINIERE, munie sérieux références, pour Beaune. S'adresser à Mme André MOREY, à Beaune (Cote-d'Or), 26.603

Divers

On demande à acheter BOUTELLES DE CHAMPAGNE VIDE à 0 fr. 40 la bouteille. Faire offre 7, rue Creuse, Nevers, 25.655
M. FLANCHE, marchand de chevaux à Vichy, téléphone 462, pour faciliter sa clientèle au moment des grands travaux et en raison des nombreuses demandes, débarrasera à sa succursale au nouvel hôtel place aux Foires à Montluçon, un convoi de grosses juments percheronnes et ragottes bretonnes de 1re choix, âgées de 4 à 6 ans, après de suite à toutes cultures et tous genres de commerce. Les chevaux seront visibles du 19 au 23 juillet toujours comme d'habitude vente de confiance et à l'essai.

2641. — MERCIERIE BONNETERIE

2641. — MERCIERIE BONNETERIE, bouill. villois, très fréquenté. Bail 11 ans, loy. 1.400 francs. Aff. 24.272 fr. faites à 30 % de bénéfice. 2 cuis. déb. 3 ch. Prix à déb. 22.000 fr. Facilités. FRANCHON, Fontainebleau.

2642. — CAFE HOTEL plein centre gr. ville, très fréquenté. Bail 9 ans, loy. 1.100 fr. (ss. loc. 2.380). Aff. 60.000. On traite avec 25.000 fr. FRANCHON, Fontainebleau.

2643. — CAMIONNAGE, LOCATION DE VOITURES CORRESPONDANCE P.L.M. (BRI) 17 ans, loy. 4.300 fr. Aff. 45.000 francs. On traite net 15.000 fr. par an. Bail 10 ans, loy. 1.400 fr. Aff. 220.000 francs. A déb. 20.000 fr. FRANCHON, Fontainebleau.

2644. — ALIMENTATION générale (gr. licence), quartier populaire Paris, Bail 6 ans, loy. 2.000 fr. Aff. 220.000 francs. A déb. 20.000 fr. FRANCHON, Fontainebleau.

2645. — CAFE HOTEL RESTAURANT, centre ville, Bail 20 ans, loy. 8.000 fr. Aff. 200.000 francs. On place net 70.000 fr. 2 salles, office, cuis. 2 ch. 29 chambres, meubles, etc. Prix à déb. On traite avec 35.000 fr. FRANCHON, Fontainebleau.

2646. — GARROSSERIE FORGE et CHARRONAGE, ville S.M. Bail 11 ans, loy. 1.200 fr. Aff. 73.000 fr. On place net 15.000 fr. par an. 2 ateliers, gr. cour, hangar, dépend., cuis. 2 ch. 2 cuis. s. à m. ch. 2 cuis. s. à m. ch. 2 cuis. s. à m. ch. On traite avec 18.000 fr. FRANCHON, Fontainebleau.

2647. — CAFE BAR plein centre ville, Bail 10 ans, loy. 1.500 fr. Aff. 200 fr. par jour. On place net 15.000 fr. par an. S. de comptoir, cuis., 2 ch. 2 cuis. s. à m. ch. 2 cuis. s. à m. ch. 2 cuis. s. à m. ch. On traite avec 55.000 fr. FRANCHON, Fontainebleau.

2648. — CAFE chambres meublées, location de bureau en bordure rive droite, très fréquenté. Aff. 50.000 fr. (dont 5.000 fr. loyer). Bail 10 ans, loy. 1.500 fr. Aff. 200 fr. par jour. On place net 15.000 fr. par an. S. de comptoir, cuis., 2 ch. 2 cuis. s. à m. ch. 2 cuis. s. à m. ch. On traite avec 55.000 fr. FRANCHON, Fontainebleau.

2649. — CAFE chambres meublées, location de bureau en bordure rive droite, très fréquenté. Aff. 50.000 fr. (dont 5.000 fr. loyer). Bail 10 ans, loy. 1.500 fr. Aff. 200 fr. par jour. On place net 15.000 fr. par an. S. de comptoir, cuis., 2 ch. 2 cuis. s. à m. ch. 2 cuis. s. à m. ch. On traite avec 55.000 fr. FRANCHON, Fontainebleau.

BOURSE DE PARIS

Table with columns: Valeurs, Cours, Différence. Includes sections for Marché à Terme, Banque à Terme, and Parquet Comptant.

BOURSE DE PARIS

Table with columns: Valeurs, Cours, Différence. Includes sections for Marché à Terme, Banque à Terme, and Parquet Comptant.

SI VOUS SOUFFREZ DE L'ESTOMAC

Si vous manquez d'appétit; si vos digestions sont difficiles; si, après les repas vous éprouvez des crampes, des pesanteurs, des tiraillements, c'est que votre estomac est surmené et qu'il a besoin de repos. Pour reposer l'appareil digestif il suffit de se mettre pendant quelques semaines au régime du PHOSCAO.



PHOSCAO

Le plus exquis des déjeuners. Le plus puissant des reconstituants. Le régime du Phoscao est conseillé par tous les médecins aux malades, aux convalescents et aux vieillards.

BOURSE DU COMMERCE

Table with columns: Valeurs, Cours, Différence. Includes sections for Cote officielle and Cote des valeurs étrangères.

BOURSE DU COMMERCE

Table with columns: Valeurs, Cours, Différence. Includes sections for Cote officielle and Cote des valeurs étrangères.

LIBRE DE PARIS

Libre de Paris, annonces immobilières, ventes, locations, etc.

LIBRE DE PARIS

Libre de Paris, annonces immobilières, ventes, locations, etc.

Agents d'Affaires

MAISON BOURGEOISE: Sise à Cosvaise (Nièvre), comprenant six pièces, logement de jardinier de 3 pièces, grandes caves, remise, mansarde, grenier. Le tout à l'état de neuf.

Ventes de propriétés

TERRAIN, route de Paris, facilité eau et gaz. Prix 10 fr. le mètre. Garage BERTIN, 31, rue de Mousses, Nevers, 24.605

Ventes de Fonds de Commerce

CAFÉ-RESTAURANT à prendre de suite, en plein centre, achalandé, cause départ, maladie. Très bonne affaire. Bureau du journal, 26944

Locations

12 HECTARES REVIVRE extra près Gare, Animaux surveillés. S'adresser au bureau du journal, 26908

PIANOS

ERARD, PLEYEL, GAVEAU, etc. (Livrables dans toute la Nièvre et l'immédiate) Et les moins chers se trouvent chez P. MARTIN

Magasin : PORTE DE PARIS, Nevers. Phonos Pathé, Violons, Accordions Italiens. Facilités de paiement au prix du comptant. Accords, Réparations, Locations (depuis 30 francs par mois) PIANOS AUTOMATIQUES

Installations complètes

D'APPARTEMENTS MAISON CHARLET-GAUTIER MOBILIERS COMPLETS MIROITERIE, TAPISSERIE, etc. 3, rue La Fayette, NEVERS

GARAGE MODERNE

A LUZY (Nièvre) Agence Exclusive: CITROEN & ROLLAND-PILAIN Membre de l' "A" Téléphone : 34

COMMENT, MESDAMES, VOUS NE CONNAISSEZ PAS

Le Fouillis des Dames 19, Rue Ferdinand-Gambon, NEVERS

FABRIQUE SPECIALE DE PALETOTS DE CHEVRES SUISSES

Prévost - Maréchal FOURREURS-SPECIALISTE 12, Rue La-Fayette, NEVERS - Téléphone 1-42 Gardes, Réparations et Transformations pendant la saison d'été Installation spéciale pour la conservation des Fourrures

Amilcar

Tous les NOUVEAUX MODELES livrés immédiatement à l'Agence J.-N. VINCENT à Saint-Fourçain-sur-Loire (Allier) AMILCAR peut être imité, mais non égale; il le prouve à la disposition de celui qui en parle. Diverses occasions en Touristes et Camionnettes, vendues avec six mois de garantie.

TIMBRES-POSTE

achète très cher collections timbres sur enveloppes. Vente en échange. Ecr. MIEUNIER, 24, rue CHOLET, r. Denis-Papin, MOULINS (Allier)

"STOCKS" A. SAUJOT

13, Rue de Rémygny, NEVERS CHAUSSURES ET CONFLECTIONS VÊTEMENTS DE TRAVAIL SOLES EN TOUS GENRES

RAPPELEZ-VOUS que Poudre GALLIA

INDISPENSABLES pour favoriser la poussée du ROUGE DU DINDON. Guérissent le CHOLERA DES VOILLES. EN VENTE: M. MARTINET, Herboriste DECIZE (Nièvre)

Electricité Générale

Eclairage et démarrage des autos CHARGE D'ACCUMULATEURS Réparations de magnéto de toutes marques JACQUART-BACHELIER 3, rue Thévenot Près la Croix des Pèlerins, NEVERS

Avis à nos clients de publicité

Nous avons l'honneur de prévenir nos clients de publicité que nous ne pourrions plus assurer la publication sur le lendemain que des annonces qui nous seraient remises LA VEILLE AVANT ONZE HEURES-DU MATIN. Seuls, les Avis de Décès, seront acceptés jusqu'à 8 heures du soir.

Avis à nos clients de publicité

Nous avons l'honneur de prévenir nos clients de publicité que nous ne pourrions plus assurer la publication sur le lendemain que des annonces qui nous seraient remises LA VEILLE AVANT ONZE HEURES-DU MATIN. Seuls, les Avis de Décès, seront acceptés jusqu'à 8 heures du soir.

Large advertisement for 'AU BON MARCHÉ' featuring 'SOLDES' and 'au Dimanche 26 Juillet' with text about summer clothing for men, young people, and children.

BOITE
COURANTE



Achetez
le SAVON chez le Savonnier
comme
le PAIN chez le Boulanger.

Employez le SAVON dentifrice
GIBBS
la plus ancienne Savonnerie du Monde
fondée en 1712.

GIBBS
a créé des produits que tous ont imités
l'imitation n'a jamais valu l'Invention.

Savon dentifrice

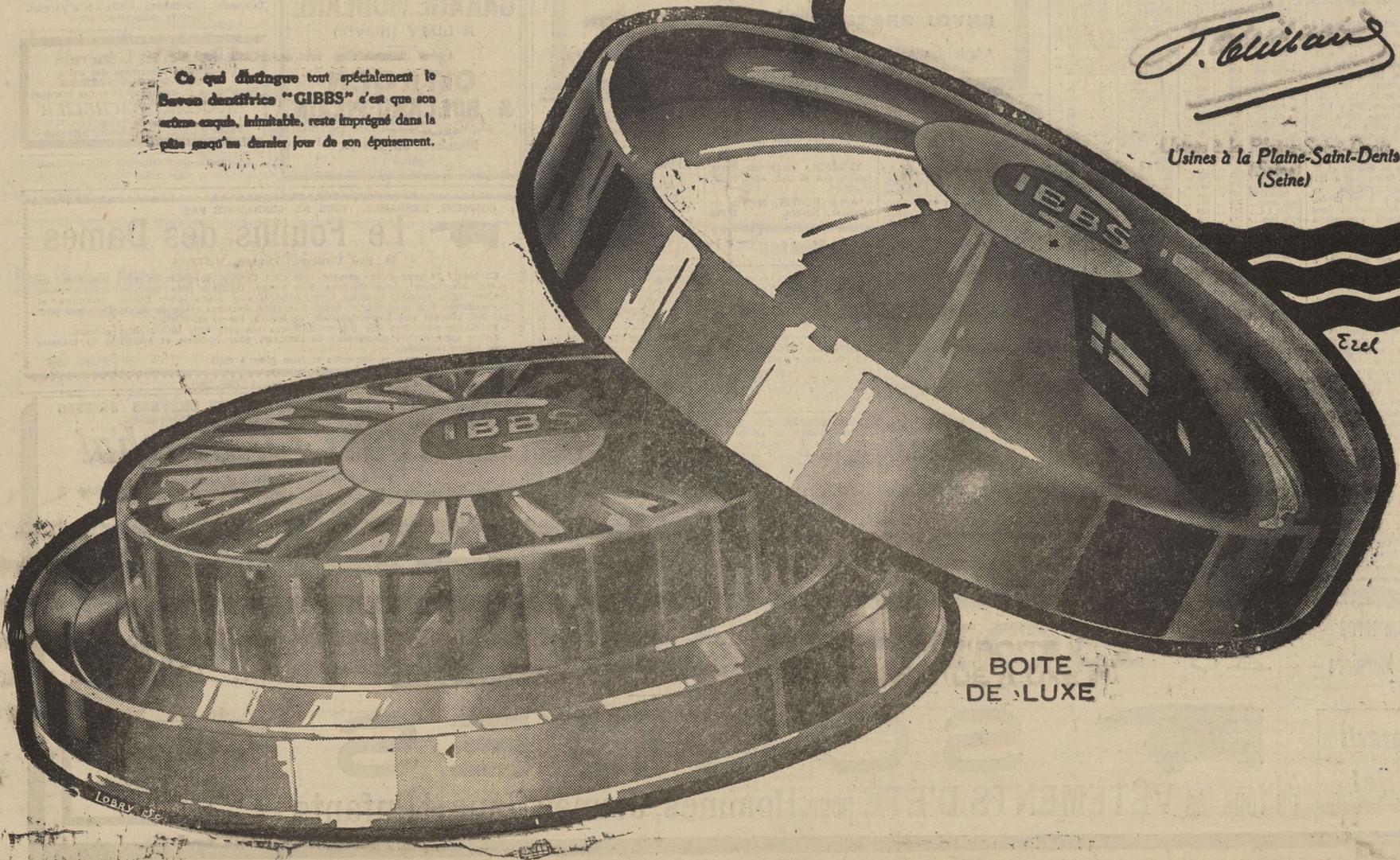


LAVEZ VOS DENTS
COMME
VOS MAINS
C'est le bon sens.
CAR LE SAVON SEUL
peut dissoudre dans la bouche les matières grasses,
cause essentielle de la carie des dents et véhicule
de tant de germes de maladie ou de mort.

J. Cluikens

Usines à la Plaine-Saint-Denis
(Seine)

Ce qui distingue tout spécialement le
Savon dentifrice "GIBBS" c'est que son
arôme exquis, inimitable, reste imprégné dans la
 pâte jusqu'au dernier jour de son épaissement.



BOITE
DE LUXE

Ezel